

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 05 FEVRIER 2025

N° de délibération : 10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq février à dix-huit heures, les membres du Bureau du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Varennes-Vauzelles, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 27 VOTANTS : 27
DATE DE LA CONVOCATION	29/01/2025
VOTE	POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Étaient présents :

Fabrice BERGER, Jean-Luc CLEAU, Sylvain COINTAT, Philippe CORDIER, Françoise CROTTET-FIFEAT, Eliane DESABRE, Sylvie FAVERIAL, Christophe FRAGNY, Matthieu GABET, François GAUTHERON, Rose-Marie GERBE, Éric GUYOT, Alain HERTELOUP, Françoise HERVET, Gilles JACQUET, Julien JOUHANNEAU, Lionel LECHER, Raymond LE VAN, Emmanuel LOCTIN, Maurice MALETRAS, Jacques MERCIER, Michel MONET, Alexis PLISSON, Patrick RAPEAU, Yves RAVET, Olivier SICOT, Christine VINGDIOLET

Monsieur Philippe CORDIER est nommé secrétaire de séance.

OBJET : Demande de subvention création d'un documentaire sur la revitalisation des centres bourg du Pays Val de Loire Nivernais

A l'occasion de l'événement régional du 15 mai 2025 sur la revitalisation des centres-bourgs, organisé par le Pays Val de Loire Nivernais, avec le soutien de la ville de Nevers et l'Agglomération, a pour projet de réaliser une production audiovisuelle documentaire. Un groupe de travail constitué d'élus se retrouve tous les mois pour amender et valider les propositions techniques. Les élus ont retenu l'idée de produire un film sociologique de type court-métrage pour capter l'essence des échanges, mettre en avant les témoignages et les expériences locales des revitalisations centres bourgs, et sensibiliser le public aux enjeux de la redynamisation des centres-bourgs à l'échelle du Pays. Aucun travail de cette envergure n'a traité ce sujet au national jusqu'à aujourd'hui. Le vidéaste devra transmettre une vision inspirante et réaliste du processus de revitalisation en soulignant l'importance d'une approche locale et humaine soutenu par une vision stratégique forte. Il s'agit de créer un film impactant d'environ 20 à 25 minutes pour illustrer les enjeux, les défis et les réussites dans la revitalisation des centres-bourgs, et servir de support de sensibilisation pour les élus et les techniciens à une échelle nationale. La diffusion de ce film montrera un Val de Loire Nivernais dynamique et en mouvement pour travailler contre la désertification des centres bourgs.

Ce projet de film documentaire poursuit de nombreux objectifs :

- ✓ créer un outil innovant et de promotion du territoire et d'attractivité
- ✓ valoriser le travail réalisé sur le territoire par les élus dans le cadre des revitalisations des centres bourgs
- ✓ créer un support de qualité pour traiter du sujet revitalisation centre bourg

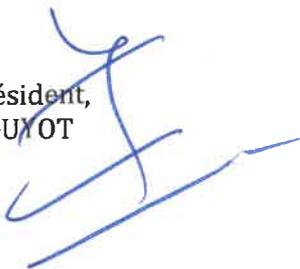
Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Financements	
Pré production	1 100 €	Etat_FNADT	22 696 €
Production	13 100 €		
Post production	8 220 €	Autofinancement	5 674 €
TOTAL	28 370 €	TOTAL	28 370 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- valide le plan de financement prévisionnel ;
- autorise le Président à solliciter la subvention et signer tous les documents liés à cette demande.

Le Président,
Eric GUYOT



**Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 05 février 2025**